

Postulat des Vert.e.s : assurer la continuité des subventions pour la transition énergétique

Comme vous l'avez peut être lu en tant que fidèles lecteurs du Journal de Morges, beaucoup de communes avoisinantes s'inquiètent pour le manque de capacités de leurs fonds d'encouragement à la transition énergétique. Ils sont à sec.

Pour Morges, selon le chef de l'office de la durabilité dans une dernière édition du Journal de Morges, le plafond du fonds d'encouragement pour la transition énergétique, sera atteint au plus tard en 2026, mais plus probablement déjà en 2025 en raison de l'augmentation de l'utilisation du fond à hauteur de 30% par an. Effectivement, selon le budget présenté récemment par la Municipalité, le plafond de CHF 665'000.- sera atteint en 2024, et la marge d'environ CHF 200'000.- constituée des fonds non-utilisés des dernières années, serait donc épuisée en 2025.

Il n'est donc pas trop tôt pour anticiper cette situation afin de garantir un soutien continu aux initiatives en faveur de la transition énergétique. Notamment aussi au vu de la contribution importante attendue de la part des particuliers pour atteindre les objectifs de la Stratégie énergétique 2035, une contribution qui est justement soutenu par ce fonds.

Comment augmenter les recettes du fonds, les discussions risquent d'être nourris. Effectivement, la dite édition du Journal de Morges évoque plusieurs voies possibles pour le faire : l'augmentation de la taxe sur le kWh, je vois déjà les dents grincer, refusé par la majorité lors de la dernière refonte du fonds, l'introduction d'un impôt affecté, combattu récemment par cette même majorité, ou encore le prélèvement sur le budget ordinaire, ce qui in fine touche également les impôts. La solution trouvée lors de la dernière augmentation du fonds, à savoir l'affectation de la taxe d'usage du sol, qui est un montant fixe de 0,7 ct/kWh, est déjà épuisée. Il va donc falloir être créatif pour trouver des nouvelles solutions, si possible sans trop pénaliser les consommateurs de l'énergie électrique puisque c'est vers cette énergie là que nous voulons les convertir pour assurer la sortie du fossile. Même si bien entendue la meilleure énergie reste celle que l'on ne consomme pas, et le principe du consommateur-payeur reste donc pour nous entièrement valable.

Mais il y a une autre idée que nous aimerions partager pour nourrir les réflexions, celle de l'utilisation des montants alloués au fonds de réserve pour le prix du gaz. Ce dernier conserve une partie des bénéfices de la Ville sur la vente du gaz afin de subventionner les particuliers en cas d'augmentation du prix du gaz. De fait, en réaffectant tout ou une partie de ce fonds de réserve, nous pourrions simultanément soutenir la sortie du gaz et consolider le fonds de transition énergétique.

Au vu ce qui précède, nous demandons à la Municipalité d'étudier ~~les points suivants~~.

1. Entamer une étude visant à identifier les moyens d'augmenter les ressources du fonds d'encouragement pour la transition énergétique
2. Inclure dans cette étude les points mentionnés ci-dessus, sans pour autant s'y limiter

l'opportunité: